



COVID-19: information sur votre service de l'eau

1/ Vous pouvez boire l'eau du robinet en toute sécurité

Les différentes étapes de traitement de l'eau mises en place par Eau de Nîmes Métropole, dont la désinfection, ont pour finalité d'éliminer tous les virus, dont le coronavirus. Les informations des agences sanitaires, dont l'OMS, ne montrent pas de résistance particulière de ce virus face au traitement de l'eau potable.

Nos équipes sont organisées pour assurer la continuité des services essentiels de l'eau, en lien avec les autorités sanitaires. L'eau du robinet est, en France, l'aliment le plus contrôlé, faisant l'objet d'un suivi sanitaire permanent. Elle peut donc être consommée en toute confiance.

2/ La continuité du service en eau potable est assurée

Les équipes Eau de Nîmes Métropole mettent tout en oeuvre pour assurer la continuité du service qui leur est confié. Elles continuent à veiller à la distribution d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante, ainsi qu'à l'assainissement des eaux usées.

3/ Des services organisés pour assurer l'essentiel

Pour garantir le maintien en permanence des effectifs nécessaires à la poursuite des services essentiels à votre quotidien, pour préserver votre santé et celle de nos collaborateurs, nous avons mis en place des mesures de précaution et de prévention. Votre service des eaux limite les interventions à domicile aux seuls cas d'urgence, essentiellement liés à des cas de manque d'eau au domicile, à des fuites risquant d'endommager des biens ou des personnes et à des obstructions du branchement au réseau d'assainissement.

Le site d'accueil physique du Carré de l'eau et les accueils en mairie seront fermés jusqu'à la levée des mesures actuelles. Notre accueil téléphonique est uniquement mobilisé pour traiter les appels d'urgence. Si votre demande ne présente pas de caractère d'urgence, nous vous invitons à utiliser les services en ligne en vous connectant sur notre site internet www.eaudenimesmetropole.fr (24h/24 et 7J/7). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

4/ Rappel des gestes barrières

Face au risque de propagation du Coronavirus, la première précaution à prendre est de veiller à se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon. Tousser ou éternuer dans votre coude, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main, se tenir à distance... Retrouvez l'ensemble des consignes sanitaires sur le site du gouvernement : gouvernement.fr/info-coronavirus .